

Rapport Annuel 2012-2013

Commission scolaire

au
Cœur-des- Vallées



Mot du président et du directeur général

C'est toujours avec fierté que nous vous présentons notre rapport annuel et celui de l'année 2012-2013 ne fait pas exception. Tel que la *Loi sur l'instruction publique* le prévoit, nous désirons présenter à notre communauté les résultats obtenus par la commission scolaire au regard de sa mission, de ses valeurs et des objectifs de son *Plan stratégique 2010-2015* qui est aligné sur les éléments de la *Convention de partenariat* signée avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Comme la remise d'un bulletin scolaire, pour un élève qui a travaillé fort, la rédaction de ce rapport annuel nous a amenés à prendre conscience du travail accompli dans notre organisation et de la richesse de notre équipe. Sur une base individuelle, nous voulons reconnaître l'engagement de notre personnel, l'esprit de service, le sens de l'accueil, la rigueur dans la capacité à regarder la réalité et à se dire les vraies choses, l'humilité de reconnaître les points faibles, l'intelligence et le désir de se dépasser, la capacité à faire équipe dans chacun de nos établissements pour travailler en concertation, en collaboration, pour le bien de nos élèves. Toutes ces valeurs sont le quotidien de nos établissements et de nos services administratifs et nous en sommes fiers. La valorisation de la profession enseignante et le rétablissement d'un respect sur la place publique pour cette organisation qui travaille à la formation de la relève de notre société demeurent des défis actuels. Il faut le dire, les élèves du Québec sont parmi les meilleurs au monde en mathématiques, en lecture et en sciences, et il faut en être fiers! En effet, la bonne performance des élèves québécois aux épreuves du *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)* se maintient d'année en année. Les élèves québécois sont particulièrement performants en mathématiques, alors qu'ils sont au 8^e rang au niveau international et au 1^{er} rang à l'échelle canadienne.

Les résultats de nos élèves présentés dans ce rapport annuel nous confirment que nous sommes dans la bonne voie. L'accompagnement personnel de nos élèves nous amène à interpellier la réussite scolaire, mais aussi la réussite personnelle de chacun. Pour l'élève handicapé ou en difficulté, cette réussite personnelle doit aussi être possible et nous amener à parler de dépassement de soi, d'autonomie et de transition à la vie active, de la capacité de pouvoir contribuer à sa communauté, de fierté personnelle. Malgré le discours public qui place la diplomation comme l'indicateur ultime de réussite, il faut se rappeler que la réussite personnelle de l'élève est d'abord et avant tout quelque chose d'individuel qui prend sa source dans la relation d'attachement qu'un enseignant arrive à nouer avec un enfant. Le travail du reste de notre équipe, des services administratifs à l'entretien ménager, c'est de supporter cette relation pédagogique et c'est ce que nous faisons!



Sylvain Léger
Président du Conseil
des commissaires



Raynald Goudreau
Directeur général

Le portrait de la CSCV

Plus de 6600 élèves

- › 575 au préscolaire
- › 2987 au primaire
- › 2294 au secondaire
- › 439 en formation professionnelle
- › 340 en formation générale adulte

Un parc immobilier de 24 bâtiments

- › 14 écoles primaires
- › 2 écoles primaires/secondaires
- › 3 écoles secondaires
- › 1 centre de formation professionnelle
- › 2 centres de formation générale adulte
- › 1 centre administratif

Plus de 700 employés réguliers

- › 394 enseignants
- › 235 membres du personnel de soutien
- › 39 professionnels
- › 42 gestionnaires
- et environ 425 employés temporaires

Un budget total de 71 millions \$

- › 78% du budget en services directs aux élèves
- › 11% en entretien des biens et amortissement
- › 5% en coûts administratifs
- › 13% des revenus provenant de la taxe scolaire

Planification stratégique et convention de partenariat, reddition de compte

Vous retrouverez dans les prochaines lignes la reddition de compte de la troisième année de notre plan stratégique qui s'échelonne de l'année 2010 à l'année 2015. Les objectifs de ce plan stratégique sont également liés à la convention de partenariat qui fut signée avec la ministre de l'Éducation le 6 août 2010. Les résultats qui vous seront présentés feront référence aux objectifs et indicateurs de réussite dont nous avons convenu à l'époque.

Objectifs et cibles

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.

Indicateur : Parmi les élèves inscrits pour la première fois en 1^{ère} secondaire au 30 septembre d'une année donnée, la proportion de ceux qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, ASP) ou une première qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMSS, CFPT) :

- a) Après une période de 7 ans au secondaire, en formation générale des jeunes;
- b) Avant l'âge de 20 ans, en formation professionnelle ou en formation générale des adultes.

Cohorte 2001-2002 (résultats juin 2008)	Cohorte 2003-2004 (résultats juin 2010)	Cohorte 2004-2005 (résultats juin 2011)	Cohorte 2005-2006 (résultats juin 2012)	Cohorte 2008-2009 (résultats juin 2015)
Situation de départ 62,2 %	62,7 %	59,8 %	Dernier résultat disponible 61,9 %	Cible à atteindre en 2015 72 %

Commentaires : Le dernier résultat de 61,9 % présente une amélioration de 2,1 % par rapport à l'année antérieure, sans pour autant rattraper la courbe initiée les deux années antérieures. Plus de 10 points nous séparent encore de notre cible de 2015, ce qui doit toujours interpeller l'ensemble de notre organisation (maternelle, primaire, secondaire, FGA et FP). Nous rappelons que ce taux de diplomation nous parle des résultats des élèves qui avaient commencé leur première secondaire à l'automne 2005, de l'ensemble des services qui leur ont été offerts dans les 7 années qui ont suivi, mais également du retard scolaire que certains d'entre eux avaient pris au primaire.

Les résultats de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants de maternelle (EQDEM)* mettaient notamment en évidence, en 2012, que sur le territoire de notre commission scolaire, nous avions plus d'élèves vulnérables dans au moins un domaine (30,9 %) que la moyenne de la région de l'Outaouais (28 %) ou que la moyenne provinciale (25,6 %). Les garçons (39,4 %) étaient nettement plus représentés dans ce groupe d'enfants vulnérables par rapport au nombre de filles (21,7 %). Pour la cohorte 2005-2006 dont nous parlions précédemment, en matière de diplomation, nous constatons, en juin 2012, que 40,7 % des garçons et 35,3 % des filles n'avaient pu obtenir un diplôme à l'intérieur des 7 années qui suivaient leur entrée au secondaire. Malgré l'écart de 14 années qui sépare ces deux groupes d'élèves, le parallèle entre ces données statistiques est troublant. Les résultats de cette enquête nous apparaissent en lien direct avec les taux de diplomation que nous observons sur le même territoire et le niveau socio-économique de la population concernée. Si, dès l'arrivée au préscolaire, nous observons une vulnérabilité plus grande chez certains enfants de milieu défavorisé, ceci doit nous amener à travailler de façon encore plus systématique et stratégique, avec la collaboration des parents et de tous nos partenaires.

Le taux de diplomation et de qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMSS, CFPT) de notre clientèle jeune, après 7 ans, s'est accru au cours des dernières années, comme le démontre le tableau suivant :

	Cohorte 2001-2002	Cohorte 2002-2003	Cohorte 2003-2004	Cohorte 2004-2005	Cohorte 2005-2006
CSCV	44,8 %	53,7 %	51,6 %	52,7 %	55,4 %
RÉGION 07	55,8 %	56,2 %	57,1 %	ND	ND
RÉSEAU PUBLIC	60,5 %	59,5 %	60,1 %	61,0 %	63,2 %

L'apport de nos programmes de FPT et de FMSSS à l'école Ste-Famille / aux Trois-Chemins, pour la qualification des jeunes ayant rencontré des difficultés d'apprentissage, continu d'être important (11,8 %) et même supérieur à la moyenne provinciale (3,8 %).

Du côté de la formation générale des adultes (FGA), ce taux de diplomation est cependant passé de 7,5 % pour la cohorte 2003-2004 à 6,1 % (2004-2005), puis à 3,3 % pour la cohorte 2005-2006. Comme nous le verrons plus bas sur la question du décrochage scolaire, si nous supportons mieux les transitions entre le secteur jeune et le secteur adulte (FGA ou FP), nous avons toujours de la difficulté à diplômer certains jeunes de moins de 20 ans qui manquent de maturité, qui n'ont pas de projet personnel clair ou qui sont confrontés à des difficultés d'apprentissage persistantes.

Objectif 2 : Diminuer de 2 % par année, le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ) d'ici 2015.

Indicateur : La proportion de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée, en formation générale des jeunes, qui n'obtiennent pas, durant l'année considérée, ni un diplôme, ni une qualification et ne sont pas inscrits, nulle part au Québec, durant l'année suivante sont des sortants sans diplôme ni qualification.

Année 2007-2008	Année 2009-2010	Année 2010-2011	Année 2014-2015
Situation de départ 34,6 %	23,7 %	Dernier résultat 21,5 %	Cible à atteindre en 2015 24 %

Commentaires : Pour l'année 2010-2011, les tout derniers résultats qui viennent d'entrer nous confirment un taux de décrochage de 21,5 % alors que celui des écoles publiques québécoises se situe à 18,6 % et celui de l'Outaouais à 25,8 %. Cette dernière statistique nous placerait en atteinte de notre cible pour 2015 qui, cependant, avait été définie à partir d'une donnée statistique provisoire (bilan 2) lors de l'établissement de notre situation de départ en 2007-2008 (34,6 %). Les statistiques officielles du bilan 4 devraient plutôt être utilisées pour pouvoir se comparer aux autres commissions scolaires de la région ou de la province. Pour être cohérent, il nous faudrait ramener notre cible 2015 à 20,5 %, ce que nous croyons pouvoir atteindre dans les prochaines années, ayant déjà réduit notre taux de décrochage de 10,3 % de 2006 à 2011.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française.

Objectif 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française

Indicateurs :

- a) La moyenne des élèves en lecture et en écriture au bilan du 3^e cycle du primaire.
- b) La moyenne des élèves de 5^e secondaire aux épreuves de juin en lecture et en écriture.

Cible 1 : Lecture primaire 3 ^e cycle			
Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2015
Situation de départ 78 %	71,2 %	Dernier résultat disponible 72,3 %	Cible à atteindre en 2015 83 %

Cible 2 : Écriture primaire 3 ^e cycle			
Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2015
Situation de départ 74 %	73,1 %	Dernier résultat disponible 74,4 %	Cible à atteindre en 2015 79 %

Cible 3 : Lecture 5 ^e secondaire			
Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2015
Situation de départ 65 %	67,6 %	Dernier résultat disponible 69,2 %	Cible à atteindre en 2015 70 %

Cible 4 : Écriture 5 ^e secondaire			
Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2015
Situation de départ 69 %	72 %	Dernier résultat disponible 69,2 %	Cible à atteindre en 2015 74 %

Commentaires : L'évolution des résultats de nos élèves du primaire, au 3^e cycle, au cours des trois dernières années, nous montre un certain plafonnement des résultats moyens en lecture et en écriture. L'analyse du taux d'élèves en réussite est, quant à lui, toujours en augmentation en lecture, allant même chercher 5,4 % de plus que l'année précédente, ce qui est très positif. La cible de 2015 en lecture (résultat moyen de 83 %) au primaire est encore loin par rapport au résultat de 72,3%, en juin 2013. Un taux de réussite en lecture de 88,3 % est cependant un sommet jamais atteint au cours des 6 dernières années. Ceci nous amène à croire que les pratiques pédagogiques modèles mises en place dans nos écoles primaires commencent à donner des résultats tangibles.

En 5^e secondaire, les résultats moyens de nos élèves en lecture se sont légèrement améliorés par rapport à l'année précédente alors qu'en écriture, ils ont diminué. Les taux de réussite ont progressé de façon importante en lecture (+8,5 %) alors qu'ils ont diminué de 6,9 % en écriture. Ces résultats nous encouragent à poursuivre les efforts.

But 3 : L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Objectif 1 : Diminuer le nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

Indicateur : Le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2014-2015
Taux de décrochage des élèves ayant un PI au secondaire	9,56 %	9 %	14,04 %	9,69 %	Cible à atteindre en 2015 14 %

Commentaires : Malgré l'augmentation du nombre d'élèves avec un plan d'intervention au secondaire, qui est passé de 598 en 2011-2012 à 918 en 2012-2013, nous avons réussi à maintenir autour de 10 % le taux d'élèves quittant l'école secondaire en cours d'année. Ces départs identifiés par nos écoles secondaires ne sont pas forcément des décrocheurs puisqu'il nous est difficile de savoir si ces élèves se sont réinscrits dans un autre service ou une autre commission scolaire. Les données nationales provenant du MELS nous permettront éventuellement de valider ces statistiques locales.

La CSCV présente une augmentation importante du nombre d'élèves HDAA ayant un code MELS. Le taux d'élèves avec un code MELS est supérieur à la moyenne de la région de l'Outaouais et à la moyenne provinciale. En parallèle, nous notons que le taux d'intégration en classe régulière des élèves HDAA est légèrement supérieur à la CSCV au primaire (87,4 %) que la moyenne provinciale (82,1 %), une tendance aussi observée au secondaire à la CSCV (61,4 %) par comparaison au reste de la province (57 %).

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif 1 : Augmenter la sécurité à l'école et réduire la violence.

Commentaires : Nos établissements ont poursuivi l'implantation de leur plan d'action violence, en considérant les dernières modifications de loi touchant la violence et l'intimidation. La poursuite de notre plan de formation sur l'intimidation et la gestion des conflits entre élèves et la révision systématique des procédures disciplinaires de nos écoles furent les faits saillants de notre dernière année. Le partage d'un cadre de référence théorique commun, dans tous nos établissements, nous amène à accorder tout autant d'importance à la prévention, l'entraînement d'habiletés sociales, la nature des interventions justes face aux comportements inappropriés qu'aux mesures d'aide à offrir aux victimes, aux témoins et aux auteurs d'actes de violence ou d'intimidation. La collaboration des parents est un incontournable et une clé de la réussite!

Le climat de sécurité de nos établissements est de façon générale très bon. Le nombre d'incidents significatifs de violence ou d'intimidation rapporté à la direction générale au cours de l'année 2012-2013 a été peu élevé. La plupart du temps, la violence se manifeste entre enfants par des conflits où chacun d'eux doit faire des apprentissages, le tout s'inscrivant dans la mission de socialisation de nos écoles. La cyber-intimidation était présente dans 6,7 % des incidents rapportés, l'intimidation dans 22,2 % et les gestes de violence dans 84,4 %. Sur ce dernier volet, notons que cette violence s'exprimait de façon verbale dans 34,2 % des situations, alors qu'elle était physique dans 81,6 % des cas. Au plan verbal, de façon plus spécifique, notons que des menaces étaient proférées dans 15,8 % des incidents rapportés alors que des paroles portant atteinte à la dignité étaient présentes dans 21,1 % des cas. Comme le nombre d'incidents par école est trop faible pour assurer l'anonymat des enfants impliqués, nous ne pourrions dresser le portrait de chacune des écoles. La répartition de ces incidents par niveau scolaire, en considérant le groupe d'âge de la victime, nous donne cependant le portrait suivant :

Préscolaire : 2,2 % Primaire : 73,4 % Secondaire : 24,4 %

Dans la très grande majorité des cas (93 %), l'auteur d'acte de violence ou d'intimidation a collaboré avec les personnes en autorité. Les interventions suivantes ont été adoptées le plus fréquemment : suspension à l'interne (56 %), suspension externe (36 %), limitation des déplacements dans l'école (20 %), alors que 100 % de ces jeunes ont profité de mesures d'aide variées telles que rencontre (s) individuelle (s), rencontre (s) en sous-groupe, réalisation d'un plan d'intervention, référence à une ressource extérieure, etc.

Objectif 2 : Favoriser les saines habitudes de vie dans ses établissements et plus particulièrement la saine alimentation.

Commentaires : Au cours de la dernière année, chacune des équipes-écoles a poursuivi la promotion des saines habitudes de vie tout en documentant l'offre de services auprès des élèves de chacune des écoles. Avec la collaboration de l'enseignant d'éducation physique, les directions ont identifié les élèves de leur école qui les inquiètent par leur mauvaise forme physique (8,3 % de la clientèle au primaire et 13 % au secondaire) ou leur mauvaise alimentation (9,8 % de la clientèle au primaire et 17 % au secondaire). En collaboration avec les autres membres de son équipe, la direction s'est assurée d'interpeller personnellement ces élèves. L'organisation d'événements importants s'est multipliée pour lancer un défi à chacun de nos élèves (ex. : marathon de 2 km à Papineauville, le marathon à Buckingham avec le Centre de santé, le marathon du Grand défi Pierre Lavoie de Québec à Montréal, etc.). Notre *Politique d'une saine alimentation* implantée en 2008-2009 est toujours soutenue dans les établissements de la commission scolaire. Nous tenons à souligner le projet remarquable de coopérative entrepreneuriale à la cafétéria de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau où le nombre de membres est passé en 2012-2013 de 20 à 150 membres.

Objectif 3 : Faciliter les transitions des élèves lors de leurs différents passages scolaires.

Commentaires : Le portrait de situation réalisé en 2010 nous avait sensibilisé à l'insécurité vécue par les enfants dans les différentes transitions qu'ils avaient à vivre au préscolaire, à l'arrivée au secondaire ou lors d'un changement de programme, du régulier vers les *Parcours de formation axés sur l'emploi (PFAE)*. Au cours de l'année 2012-2013, nous avons poursuivi l'implantation des nouvelles pratiques promues lors de ces différentes transitions. À l'arrivée en maternelle, les 267 parents consultés par écrit nous ont exprimé un taux de satisfaction face à cette transition de 90 % à 95 %. Le passage primaire-secondaire, évalué par 127 parents (90 % satisfaits) et 280 élèves (87 % satisfaits), a été bien préparé par diverses activités qui ont permis aux jeunes de faire face positivement à ce nouveau défi. Le passage du secondaire au PFAE demeure cependant à réviser compte tenu des taux de satisfaction qui sont partagés, aux yeux des jeunes (50 % de satisfaction), alors que les quelques parents ayant répondu au sondage se disaient satisfaits à 94 %.

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Objectif 1 : Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle de 10 % en 2015.

Indicateur : Le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle qui sont âgés

Année 2006-2007	Année 2010-2011	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2014-2015
Situation de départ 151	Résultat 146	Résultat 144	Résultat 167	Cible à atteindre en 2015 166

de moins de 20 ans à chaque année.

Commentaires : Parmi ces 167 élèves de moins de 20 ans dans nos programmes, nous pouvons identifier que 65 d'entre eux sont de nouveaux inscrits en 2012-2013. Sur ce nombre, 45 élèves arrivaient directement de l'école secondaire alors que 20 autres arrivaient en FP, après une interruption dans leurs études. Nous soulignons ici l'importance du SARCA, un service d'aide, de rattachage et d'orientation qui joue un rôle très important pour tous ces jeunes et tous les adultes qui désirent revenir aux études. Le travail fait par notre conseillère en orientation dans ce service est remarquable, celle-ci supportant annuellement plus de 275 personnes qui cherchent à réintégrer un programme de formation. Bien que nous nous inquiétions tous de la diplomation des jeunes avant l'âge de 20 ans, il faut savoir qu'à l'échelle provinciale, à l'âge de 25 ans, c'est 94 % de la population qui, bon an mal an, réussit à obtenir un premier diplôme.

La collaboration de notre commission scolaire à un service régional de formation professionnelle nous permet d'établir des partenariats forts importants pour notre communauté. En effet, grâce à des ententes de prêt de programmes, nous réussissons à amener sur notre territoire des programmes comme Santé, assistance et soins infirmiers (SASI), l'Assistance à la personne en établissement de santé (APES) et Briquetage. Ces programmes qui desservent, en 2012-2013, 66 élèves, dont la majorité provenait du territoire de notre commission scolaire, a pour effet de mieux combler les besoins de main-d'œuvre des centres de santé et d'accueil de notre milieu, tout en contrant l'exode de cette population vers la ville.

Il nous faut poursuivre la valorisation de la formation professionnelle! Le développement de programmes en concomitance où l'élève peut compléter sa formation secondaire en FGA et amorcer un DEP ouvre la voie à l'obtention d'une double diplomation (DES+DEP). Bien que les jeunes ne sachent pas toujours ce qu'ils veulent faire dans la vie, il nous faut collectivement reconnaître que la formation professionnelle peut être une fin en soi (un métier dont on peut être fier) ou être un tremplin vers un autre projet

Les principales décisions du Conseil des commissaires et du comité exécutif de la CSCV

Conseil des commissaires

> Orientations prioritaires pour l'année scolaire 2012-2013

Le Conseil des commissaires a retenu les orientations suivantes :

- Prévenir le décrochage scolaire au secondaire, accompagner plus efficacement les élèves à risque et promouvoir la persévérance scolaire.
 - Parfaire la qualité des services notamment par la poursuite de l'appréciation de la contribution de chaque employé.
 - Promouvoir la simplification des pratiques et recentrer nos actions sur l'essentiel dans un contexte de restrictions budgétaires afin de maintenir la qualité des services, et ce, au moindre coût.
- > Nomination de M. Sylvain Léger à la présidence et de M. Jacques D'Aouïst à la vice-présidence du Conseil des commissaires.
- > Renouvellement des contrats de transport – D'une durée de 5 ans, les contrats de transport signés sont d'une valeur de plus de 4,5 millions \$ par année.
- > Création d'un comité mixte visant à analyser les frais chargés aux parents.
- > Nomination de deux nouveaux commissaires – M. Alain Smolyneky (circonscription 5) et Mme France Turcotte (circonscription 16).
- > Adoption du calendrier scolaire 2013-2014
- > Entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) permettant de financer un projet de recherche dans deux écoles – Le projet visait la mise en place d'une démarche inspirée du référentiel en lecture.
- > Octroi du contrat de gestion de la cafétéria de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau à l'Alliance alimentaire Papineau – Une coopérative a ensuite été mise sur pied afin d'offrir ce service.
- > Entente de service de soutien technique à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette – La CSCV supporte l'analyse des besoins et le fonctionnement du parc informatique de la municipalité.
- > Nomination, à titre posthume, de M. Claude Benoît à titre de récipiendaire de l'Ordre du mérite scolaire en Outaouais.
- > Prise de position quant à la question des fusions de commissions scolaires –Le Conseil des commissaires réfute toute fusion avec une autre (ou d'autres) commission(s) scolaire(s) avant les élections scolaires de novembre 2014.
- > Implantation d'une classe de maternelle 4 ans à l'école Maria-Goretti, à Thurso.
- > Octroi d'un contrat d'une valeur de 115 000 \$ visant l'organisation d'un voyage pédagogique d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin en Chine.
- > Par principe d'équité, déterminer le même taux de taxation pour l'ensemble des municipalités du territoire (contrairement à ce qui était en vigueur en raison de la « réduction » du compte de taxe instaurée par le gouvernement du Québec).
- > Adoption d'un projet de division du territoire en 10 circonscriptions électorales en vue des élections scolaires du 2 novembre 2014.
- > Demande d'autorisation au MELS afin d'adopter un budget déficitaire.
- > Adoption de la composition des conseils d'établissement des écoles et des centres.
- > Protocole d'entente avec la Ville de Gatineau concernant l'utilisation mutuelle des locaux, des terrains et des équipements.

- > Travaux d'aménagements majeurs dans certaines écoles :
 - Centre administratif et École secondaire Louis-Joseph-Papineau – mise aux normes des salles des serveurs (228 222 \$)
 - École St-Jean-de-Brébeuf – Phase 2-B de la réfection des finis intérieurs (184 425 \$)
 - École Providence – Phase 3 de la réfection des finis intérieurs (226 279 \$)
 - École secondaire Hormisdas-Gamelin – réfection de gymnases, palestre et blocs sanitaires (605 000 \$)
 - École St-Laurent – remplacement de fenêtres (196 422 \$)
 - École J.-M.-Robert – réfection des salles de toilette (103 183 \$)
 - École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins – travaux d'aménagements extérieurs (310 000 \$)
- > Octroi des contrats d'entretien ménager des immeubles de la CSCV (d'une valeur totale annuelle de plus de 1,4 million \$).

Comité exécutif

- > Travaux de réfection de toitures à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie (Valeur de 78 480 \$)
- > Travaux d'extraction d'amiante et d'isolation thermique à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau (Valeur de 73 888 \$)
- > Octroi d'un contrat de services professionnels en ingénierie pour des travaux de décontamination des sols à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Garde, à Val-des-Bois (Valeur de 97 863 \$)
- > Octroi de contrats pour des voyages pédagogiques d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (Philadelphie : 44 248 \$ / Boston : 46 292 \$)
- > Protocole d'entente avec les Caisses Desjardins de la Basse-Lièvre, du Cœur-des-vallées et de la Petite-Nation – Le montant de 12 000 \$ a permis l'achat de mobilier dans le cadre du projet d'aménagement de la bibliothèque de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins, à Thurso.
- > Contrat d'entretien des systèmes d'extinction pour les immeubles de la CSCV (valeur de 16 883 \$)

Afin de débroussailler certains dossiers pointus, le Conseil des commissaires forme des comités restreints de commissaires qui effectuent une première analyse exhaustive d'un dossier. Sept comités ont été formés pour l'année scolaire 2012-2013 :

- Comité de gouvernance et d'éthique (M. Sylvain Léger, président)
- Comité relatif aux services éducatifs (M. Luc Trottier, président)
- Comité de vérification / Comité des ressources matérielles et financières (M. Marc Beaulieu, président)
- Comité des ressources humaines (Mme Cécile Gauthier, présidente)
- Comité relatif aux technologies de l'information et des communications (M. Jocelyn Fréchette, président)
- Comité consultatif du transport des élèves (M. Marc Carrière, président)

Les défis de la CSCV pour les prochaines années

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées continue à placer au premier plan de ses défis la réussite de tous ses élèves, malgré les préoccupations multiples qui pourraient nous en détourner. En effet, le réseau de l'éducation tout entier traverse, au cours des présentes années, des moments de crise qui l'obligent à retourner à la base de sa mission première, en tentant de protéger l'essentiel.

Les compressions budgétaires nous ont amenés, en décembre dernier, à présenter à la ministre de l'Éducation un plan de redressement qui retranchait de nos dépenses annuelles plus de 850 000 \$. Ces coupures demeurent à faire pour le prochain budget annuel. Un nouveau projet de loi est à l'étude qui pourrait nous obliger à retourner aux contribuables 3 M\$ sur deux ans, en lien avec le retrait des subventions de péréquation données à certains résidents de notre territoire. Ce projet est inéquitable et doit être dénoncé puisque des commissions scolaires plus grosses et plus riches n'auront pas ou à peu près pas à contribuer de leur côté pour l'assainissement des finances publiques. Outre la disqualification des commissions scolaires dans les médias et par les politiciens qui évoquent l'abolition de celles-ci, on ose fréquemment affirmer qu'il faut encore couper dans les services administratifs avant de couper dans les services aux élèves. Il faut le dire publiquement, notre commission scolaire a déjà fait l'exercice de revoir sa structure administrative et les marges de manœuvre financières que nous avions dégagées étaient allouées pour les services EHDA. Voilà pourquoi nous sommes maintenant rendus à couper dans les services aux élèves.

Nous devons revoir pour l'année scolaire 2014-2015 l'ensemble de notre offre de services EHDA. Nous le ferons en nous inspirant des pratiques modèles validées par la recherche et expérimentées chez nous ou dans d'autres commissions scolaires du Québec. Un chantier important à ce niveau est en cours avec la collaboration de l'UQO et de plusieurs commissions scolaires qui ont accepté de partager ensemble leurs modèles de pratiques. Nous devons le répéter, le réseau scolaire québécois a les plus bas taux administratifs (moins de 5 %) de tous les organismes publics! Le recrutement d'un personnel qualifié demeure l'un de nos défis. L'établissement de liens étroits entre les conseils d'établissement des écoles et le Conseil des commissaires demeure une clé importante pour maximiser la gouvernance des commissions scolaires et la gestion de proximité. Dans la mesure du possible, la commission scolaire souhaite poursuivre son implication dans le développement socio-économique de la région et plus particulièrement de ses milieux ruraux. Comme c'est le cas pour Intelligence Papineau ou pour la survie d'un petit service de garde, nos citoyens doivent comprendre cependant qu'ils ont leur part à faire pour supporter leur village et la commission scolaire ne pourra supporter les activités qui seront déficitaires.

Les membres du Conseil des commissaires



Sylvain Léger
Président



Jacques D'Aoûst
Vice-président



Raynald Goudreau
Directeur général



Marc Beaulieu
Président du
comité exécutif



Jocelyn Fréchette
Vice-président du comité
exécutif



René Langelier
commissaire



Michel Tardif
commissaire



Claude Auger
commissaire



Raymond Ménard
commissaire



Alain Smolynecky
commissaire



Dany Ouellet
commissaire



Jacinthe Brière
commissaire



Carl G. Simpson
commissaire



Jean-Marc Lavoie
commissaire



Cécile Gauthier
commissaire



Stéphane Mongeon
commissaire



France Turcotte
commissaire



Marc Carrière
commissaire



Anik Morin
commissaire-parent
(niveau primaire)



Luc Trottier
commissaire-parent
(niveau secondaire)



Jasmin Bellavance
Secrétaire général

État des revenus et des dépenses

REVENUS	2012-2013	%	2011-2012	%	2010-2011	%
Subventions du MELS	57 384 229 \$	80,2	55 078 301 \$	79,2	55 728 611 \$	79,7
Taxe scolaire	8 943 007 \$	12,5	8 500 167 \$	12,2	8 225 781 \$	11,8
Autres	5 190 146 \$	7,3	5 936 198 \$	8,5	5 981 907 \$	8,6
Total des revenus	71 517 382		69 514 666 \$		69 936 299 \$	
DÉPENSES par activité						
Activités d'enseignement	33 200 313 \$	45,4	54 396 584 \$	76,6	52 654 497 \$	75,3
Activités de soutien (dont admin école)	15 565 174 \$	21,3	-	-	-	-
Service d'appoint (transp./serv. garde)	8 398 860 \$	11,5	-	-	-	-
Activités administratives	3 695 091 \$	5,1	4 262 744 \$	6,0	4 149 736 \$	5,9
Entretien des biens/ Amortissement	8 254 876 \$	11,3	7 903 562 \$	11,1	8 230 723 \$	11,8
Activités connexes	3 981 705 \$	5,4	4 303 050 \$	6,1	4 544 819 \$	6,5
Autres	-	0,0	125 052 \$	0,2	350 728 \$	0,5
Total des dépenses	73 096 020 \$		70 990 992 \$		69 930 503 \$	
DÉPENSES par nature						
Rémunération	51 552 910 \$	70,5	49 343 563 \$	69,5	47 899 155 \$	68,5
Fournitures et matériel	3 772 194 \$	5,2	3 802 252 \$	5,4	3 676 710 \$	5,3
Services, honoraires et contrats	11 132 432 \$	15,2	10 867 542 \$	15,3	10 363 802 \$	14,8
Équipements et amortissement	3 400 807 \$	4,7	2 823 088 \$	4,0	3 489 233 \$	5,0
Autres	3 237 677 \$	4,4	4 154 547 \$	5,9	4 501 603 \$	6,4
Total des dépenses	73 096 020 \$		70 990 992 \$		69 930 503 \$	
Résultat net de l'exercice	(1 578 638 \$)		(1 476 325 \$)		5 796 \$	
SURPLUS						
Surplus cumulé au 1 ^{er} juillet 2012	3 748 149 \$		5 224 475 \$		5 218 679 \$	
Résultats net de l'exercice	(1 578 638 \$)		(1 476 325 \$)		5 796 \$	
Surplus cumulé au 30 juin 2013	2 169 512 \$		3 748 149 \$		5 224 475 \$	

Le rapport

... du protecteur de l'élève

En vertu de l'article 220.0 de la Loi sur l'instruction publique, le protecteur de l'élève confirme qu'il n'a formellement traité aucune plainte au cours de l'année scolaire 2012-2013.

... du commissaire à l'éthique

Le commissaire à l'éthique souligne qu'aucune plainte à l'égard de l'un des membres du Conseil des commissaires n'a été traitée au cours de l'année scolaire 2012-2013. Le code d'éthique applicable aux commissaires est disponible sur le site web de la CSCV dans la rubrique La Commission puis Politiques et règlements sous l'onglet Secrétariat général ou directement à l'adresse web suivante :

www.cscv.qc.ca/accueil/IMG/pdf/CCr40-code-ethique-CC.pdf